

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Maison de l'Avocat
2A, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Luxembourg, le

Monsieur le Bâtonnier,

Je soussigné(é)

ai l'honneur de demander mon admission à la prestation de serment d'avocat et à l'inscription au tableau de l'Ordre des avocats de Luxembourg comme

Avocat à la Cour

A l'appui de ma demande, vous trouverez ci-joint à ce courrier le formulaire correspondant ainsi que les pièces demandées.

Dans l'espoir que vous ferez droit à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de mes sentiments très distingués.

.....
Signature

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LISTE I AVOCAT À LA COUR

En vertu de l'article 9.1 du Règlement Intérieur de l'Ordre du Barreau et de l'article 13 de la Loi modifiée du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles, veuillez remplir les informations ci-dessous.

Informations Personnelles (tous les champs doivent être remplis)

NOM Prénoms

Date de naissance/...../..... Lieu de naissance

Sexe M F Nationalité

Demeurant à :

N° Rue

Code postal Ville

Pays

N° de GSM

Adresse mail

- Une procédure disciplinaire a-t-elle été intentée contre vous devant un tribunal ou une chambre disciplinaire bien qu'aucune décision n'ait à ce jour été rendue ?

OUI NON

- Existe-t-il des événements quelconques (par exemple une faillite) relatifs à votre aptitude à pratiquer qui se sont produites depuis votre dernière demande d'inscription (s'il y en a eu) ?

OUI NON

Informations Professionnelles (tous les champs doivent être remplis)

En cas d'admission, les coordonnées de mon étude seront :

ETUDE

N° Rue

Code postal Ville

N° de tél. professionnel N° de fax

Adresse mail professionnelle attitrée

Site internet

ATTENTION : Si une même adresse est renseignée pour l'association / cabinet au Luxembourg et votre résidence personnelle, **un descriptif des locaux prouvant la séparation entre l'usage privé et l'usage professionnel, le respect de la déontologie, des règles d'infrastructure et du maintien du secret professionnel**, est nécessaire. De même, une ligne fixe professionnelle différente de la ligne personnelle sera demandée. **Vous êtes priés de vous reporter à la [Circulaire n°1 2023-2024 relative à l'infrastructure matérielle et immatérielle des études](#)**, pour vous assurer de la conformité des locaux envisagés pour votre étude.

PIECES A JOINDRE

Original du certificat d'aptitude délivré par le Ministre de la Justice conformément à l'article 11 de la loi modifiée du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles ;

Une **copie** de la carte d'identité (ou passeport) en cours de validité ;

Attention : Selon l'art. 4 de la loi modifiée du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles, ne peuvent être admis que :

- *Les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, et*
- *Les ressortissants d'Etats qui, en vertu d'un accord en vigueur au Luxembourg, bénéficient d'une extension à leur égard de l'application de la Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles telle que modifiée par la Directive 2013/55/UE du Parlement européen et du Conseil du 20 novembre 2013.*

- Tout **document original (datant de moins de 3 mois)** émis par l'**autorité compétente de l'Etat membre d'origine ou de provenance** faisant part d'éventuelle(s) **sanction(s) disciplinaire(s)** - ou de leur absence - vous concernant.

NB : Le cas échéant où l'autorité compétente de l'Etat membre d'origine ou de provenance ne délivre pas de tel document, vous êtes prié de joindre :

- une déclaration sous serment ou solennelle faite devant une autorité judiciaire ou administrative compétente ou devant notaire ou devant un organisme professionnel qualifié, de l'Etat membre d'origine ou de provenance, et
- une attestation faisant foi de ce serment / cette déclaration solennelle délivrée par l'autorité judiciaire ou administrative ou le notaire ou l'organisme professionnel qualifié visé ci-avant.

- Tout **document original (datant de moins de 3 mois)** émis par l'**autorité compétente de l'Etat membre d'origine ou de provenance** faisant part d'éventuelle(s) **sanction(s) pénale(s)** - ou de leur absence – vous concernant.

NB : Le cas échéant où l'autorité compétente de l'Etat membre d'origine ou de provenance ne délivre pas de tel document, vous êtes prié de joindre :

- une déclaration sous serment ou solennelle faite devant une autorité judiciaire ou administrative compétente ou devant notaire ou devant un organisme professionnel qualifié, de l'Etat membre d'origine ou de provenance, et
- une attestation faisant foi de ce serment / cette déclaration solennelle délivrée par l'autorité judiciaire ou administrative ou le notaire ou l'organisme professionnel qualifié visé ci-avant.

- Tout **document original (datant de moins de 3 mois)** émis par l'**autorité compétente de l'Etat membre d'origine ou de provenance** faisant part d'éventuel(s) **faits graves et précis susceptibles d'avoir des conséquences sur l'exercice des activités d'avocat** - ou de leur absence – vous concernant.

NB : Le cas échéant où l'autorité compétente de l'Etat membre d'origine ou de provenance ne délivre pas de tel document, vous êtes prié de joindre :

- une déclaration sous serment ou solennelle faite devant une autorité judiciaire ou administrative compétente ou devant notaire ou devant un organisme professionnel qualifié, de l'Etat membre d'origine ou de provenance, et
- une attestation faisant foi de ce serment / cette déclaration solennelle délivrée par l'autorité judiciaire ou administrative ou le notaire ou l'organisme professionnel qualifié visé ci-avant.

- Une **déclaration sur l'honneur** concernant la maîtrise des langues officielles (jointe en annexe) ;
- Une **attestation originale** d'assurance responsabilité professionnelle du **Barreau / Etat membre d'origine ou de provenance** ;
- Attestation¹ sur l'honneur signée par le(s) associé(s)**, affirmant que votre infrastructure est en conformité avec la [Circulaire n°1 2023-2024 relative à l'infrastructure matérielle et immatérielle des études](#).
- La **preuve du paiement** de la cotisation ordinale pour l'année judiciaire en cours d'un montant de **1.430€** sur le compte du Barreau de Luxembourg.

La cotisation, y inclus l'assurance professionnelle, pour l'année judiciaire **2023/2024**, d'un montant de **1.430 €** est payable au compte suivant :

BENEFICIAIRE: BARREAU DE LUXEMBOURG

ADRESSE : Maison de l'Avocat, 2A Boulevard Joseph II L-1840 LUXEMBOURG

IBAN: LU64 0080 3332 3430 2004

CODE BIC/SWIFT : BLXLULL

COMMUNICATION* (nom de l'avocat) (prénom de l'avocat) (Inscription à la liste 1)

*lors du versement il est impératif d'indiquer ces données

.....
Signature

¹ Si vous rejoignez une étude en tant qu'avocat indépendant, domicilié en l'étude rejointe OU si vous créez votre propre étude personnelle.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Par la présente, je soussigné(e),
déclare sur l'honneur que je remplis les conditions posées aux articles 6(1)(d) et 31-1 de la loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat telle que modifiée, pour un candidat à l'inscription à la liste I du Tableau de l'Ordre conformément à la loi du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles, c'est-à-dire que :

Je maîtrise la langue française, et

Je maîtrise les langues luxembourgeoise et allemande,

Ou

Je maîtrise la langue luxembourgeoise et ne maîtrise pas la langue allemande ; je m'engage à ne pas accepter de cause dans laquelle la maîtrise de langue allemande serait nécessaire,

Ou

Je maîtrise la langue allemande et ne maîtrise pas la langue luxembourgeoise ; je m'engage à ne pas accepter de cause dans laquelle la maîtrise de langue luxembourgeoise serait nécessaire,

Ou

Je ne maîtrise ni la langue luxembourgeoise ni la langue allemande ; je m'engage à ne pas accepter de cause dans laquelle la maîtrise de langue luxembourgeoise et / ou de la langue allemande serait nécessaire.

.....
Signature

Inscription au Tableau de l'Ordre

L'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg (ci-après l' « **Ordre** »), en qualité de responsable de traitement, est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel ayant, notamment, pour finalité l'administration de l'ordre et notamment la tenue du tableau des avocats, les devoirs requis par l'assistance judiciaire, la taxation des honoraires et des frais des avocats, la rédaction des avis en matière de législation et de justice, et plus généralement l'examen de toutes les questions intéressant l'exercice de la profession et la défense des droits des avocats.

La collecte des données est limitée aux informations nécessaires à l'accomplissement de ces finalités. Les données obligatoires sont indiquées comme telles dans les formulaires de collecte. Ces données sont destinées à toutes les personnes habilitées de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg ainsi qu'au sein du Ministère de la Justice. Les données sont conservées pour une durée de 60 ans et seront enregistrées et sécurisées dans un fichier informatisé (cloud sécurisé) géré par POST Luxembourg sise à 20, rue de Reims à Luxembourg, Luxembourg.

La base légale du traitement constitue l'article 18 de la Loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat.

Annuaire des Avocats

Votre nom, prénom, adresse électronique professionnel et votre numéro de téléphone professionnel seront en outre, publiés sur notre site internet sous la rubrique "Annuaire des Avocats" (<https://www.barreau.lu/votre-avocat/annuaire-des-avocats>) dans l'intérêt public de permettre au public la vérification de l'inscription réelle de l'avocat concerné au Tableau de l'Ordre. Ces données sont conservées jusqu'à la fin de votre activité.

Vos Droits

Vous avez le droit d'obtenir de l'Ordre la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites données à caractère personnel ainsi que les informations suivantes :

- les catégories des données personnelles collectées et traitées ;
- les finalités de leur traitement ;
- les catégories des destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été communiquées ou sont susceptibles d'être communiquées ;
- la durée de conservation des données à caractère personnel;
- des informations concernant vos droits à l'égard de vos données à caractère personnel.

Droit d'opposition

Vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, à tout traitement de vos données à caractère personnel. Ainsi, l'Ordre ne traitera plus vos données personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit de rectification

Vous disposez de la possibilité de demander à faire corriger vos données à caractère personnel si celles-ci se révèlent inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Droit à l'oubli

En tant que titulaire de ce droit à l'oubli, vous pouvez demander l'effacement de ses données personnelles sur simple demande. Ce droit n'est toutefois pas absolu et peut par exemple se heurter à l'intérêt légitime du responsable du traitement – ou aux obligations légales dont ce dernier est soumis.

Droit à la limitation du traitement

Vous pouvez exiger de l'Ordre que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Droit à la portabilité des données

Vous avez le droit de recevoir vos données à caractère personnel collectées ou traitées par l'Ordre dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que l'Ordre auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle.

Qui contacter en cas de litige ou de question ?

Si vous avez des questions concernant la protection des données ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez contacter l'Ordre en envoyant un mail à dpo@barreau.lu.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez aussi contacter la Commission nationale sur la protection des données sise à 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361, Esch-sur-Alzette.